



## CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : PS/CL 2020 06 05 - DRH – 112-02

Orange SA  
78 rue Olivier de Serres  
75015 PARIS

**Recommandée avec A/R**

A l'attention de **Madame Valérie Le Boulanger**  
Directrice des Ressources Humaines Groupe

Paris, le vendredi 5 juin 2020

**Objet : Report des entretiens RH – Annule et remplace le précédent envoi**

Madame la Directrice,

Les services des Ressources Humaines ont demandé aux managers d'Orange SA de procéder à différents entretiens : Entretien Individuel, ARCQ et Entretien Professionnel avec une date limite au 30 septembre 2020, donc sur une période où les conditions de travail sont rendues compliquées par le Covid 19 et qui intègre en plus les congés d'été.

Outre le fait que les supports ne sont ni optimisés, ni simplifiés, et qu'une partie des informations recueillies lors de ces entretiens font clairement doublon, les managers sont actuellement dans l'incapacité de dégager le temps nécessaire pour préparer, conduire et formaliser ces 3 entretiens maximum pour chacun de leurs collaborateurs avant la fin Septembre.

Le délai de prévenance est anormalement court et, de fait, ingérable car les congés, les back up à organiser pour la continuité de service et la saison commerciale back to school, laissent peu d'espace pour placer autant de rendez-vous sans désorganiser totalement l'activité tant des collaborateurs que de leur manager et exercer une pression inutile sur les équipes.

Supposer que les managers sont en capacité d'organiser facilement autant d'entretiens est méconnaître la situation des encadrants d'Orange SA, la plupart du temps déjà en tension, mais qui, compte tenu des baisses régulières de moyens, des obligations croissantes et des conditions de travail actuelles à la fois singulières et compliquées, doivent faire face à des difficultés de gestion des activités encore plus importantes à ce jour.

Au vu de tous ces éléments, la CFE-CGC Orange vous demande donc le report à fin décembre 2020 des dates de réalisation et formalisation de ces différents entretiens, leur étalement dans le temps, un délai de prévenance plus long l'année prochaine et la refonte des supports pour en optimiser les contenus et éviter les doublons d'informations.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre considération respectueuse.

Patrice SEURIN  
Délégué Syndical Central  
CFE-CGC